

4.4 PATRIMOINE

SYNTHESE

La majorité du patrimoine de l'aire immédiate possède des sensibilités modérées à fortes, du fait d'un contexte paysager dégagé favorisant les covisibilités et les vues depuis les édifices. En particulier, les édifices les plus proches ou les plus touristiques sont très sensibles au projet :

- Le dolmen de la Roche-Vernaize (MH1) est situé dans un boisement, à 500m de la ZIP. La sensibilité est modérée étant donné la proximité du site d'implantation et la vue sur celle-ci depuis le chemin d'accès au dolmen.
- Le château de Verrières (MH2) possède une ouverture orientée vers la ZIP, les abords est de l'édifice qui abrite un ethno-musée sont donc très sensibles au projet.
- La Tour Carrée de Loudun (MH 9) est le seul vestige du château. Elle s'érige en point de repère, et est sujette à plusieurs covisibilités, notamment depuis le sud de Loudun sur la D347. La réouverture prochaine de la Tour au public augmente encore la sensibilité de cet édifice, puisqu'il permettra une vue à 360° sur les alentours. Pendant les travaux, un point de vue plus confidentiel juste au pied de la Tour permet également de dégager une vue sur la ZIP.

- D'autres édifices proches possèdent des sensibilités modérées:
- Les dolmens de Bernazay et de Vaon (MH 3 et 4) sont situés dans des parcelles agricoles à l'ouest des Trois -Moutiers. Ils sont peu visibles, mais leurs abords sont dégagés et ouverts vers le site d'implantation.
 - Le château de la Bâtie (MH5) est situé le long de la D759. Le château lui-même n'est pas visible car il est situé dans un parc boisé. Cependant, la ZIP est visible derrière le coteau du Martiel depuis le portail d'entrée.
 - L'église St-Pierre (MH8) à Loudun est bien visible depuis le sud de Loudun car elle se détache nettement de la silhouette du bourg. Tout comme la Tour carrée, elle est en covisibilité avec le projet depuis ces secteurs.
 - Le reste des enceintes à Loudun (MH 10) est peu visible, mais se situe juste au niveau d'une ouverture sur l'extérieur du bourg, dirigée vers la ZIP.

La porte du Martray (MH 11) est située dans le bourg, mais de brèves fenêtres visuelles entre les bâtiments et la végétation pourraient permettre de voir la ZIP. La sensibilité de l'édifice est donc faible.

Enfin, le patrimoine urbain de Loudun et l'église Ste-Croix (MH6 et 7) sont totalement imbriqués dans l'écrin bâti du bourg, ce qui implique des sensibilités nulles.

Le SPR de Loudun (Z1) est divisé en plusieurs zones qui ne possèdent pas la même sensibilité au projet. Les zones les plus sensibles sont celles situées à l'extérieur du bourg, au nord et à l'ouest, tandis que les autres ne sont pas exposés au projet.



Vue sur la ZIP depuis les abords de la Tour carrée (MH 9)



Le dolmen de la Roche-Vernaize (MH1) au sein d'un boisement - Vue franche sur la ZIP depuis le chemin d'accès au dolmen



Abords ouverts du dolmen de Bernazay (MH 3)



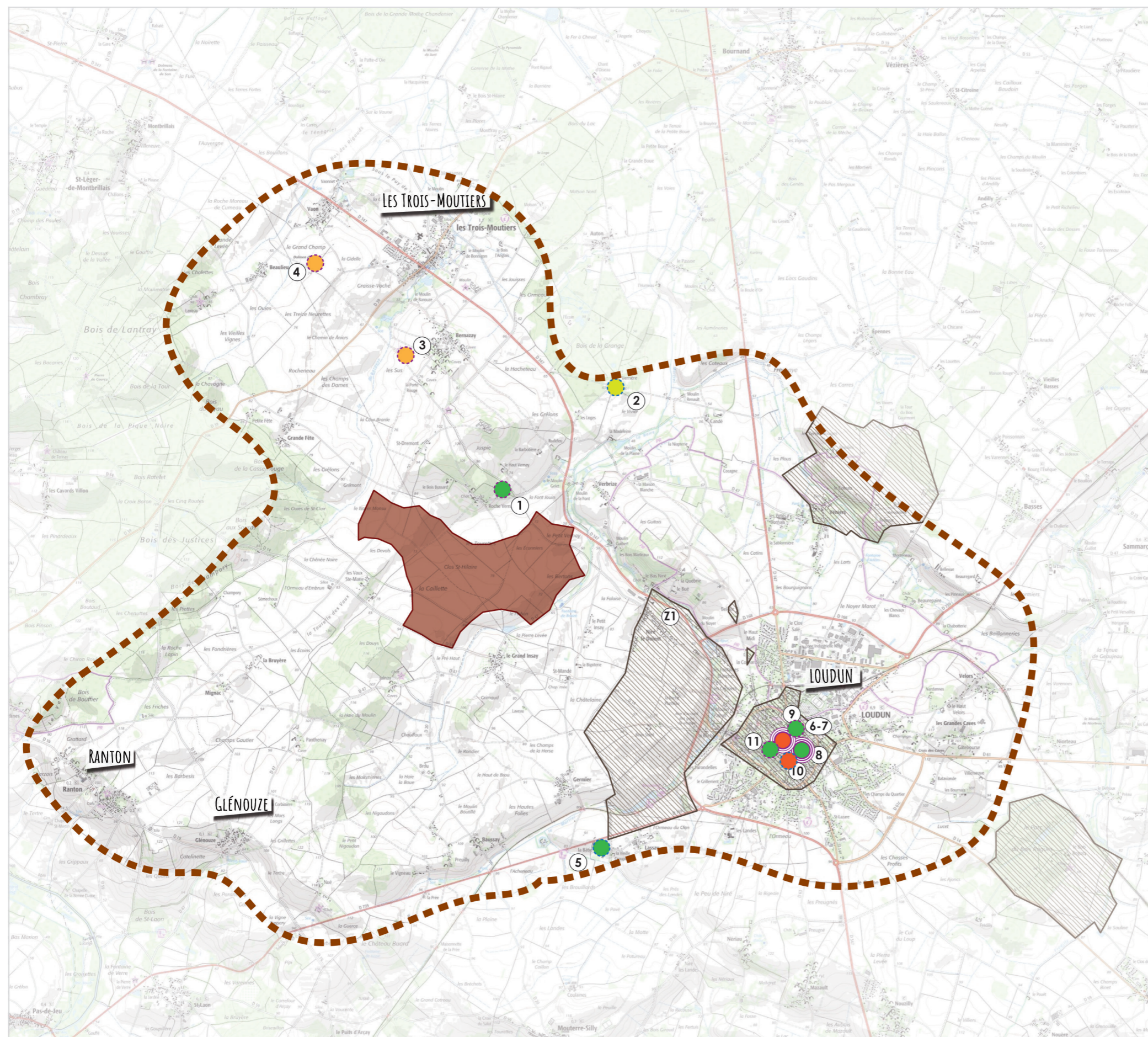
Vue sur la ZIP depuis le château de Verrières (MH 2)



La porte du Martray - La Tour Carrée





Désignation des éléments protégés						Analyse du patrimoine			Vue en direction de la ZIP depuis l'édifice (ou de la zone protégée) ou un point de mise en scène de l'édifice	Sensibilités
Repère	Nom	Statut	Commune	Aire d'étude concernée	Éléments protégés	Place dans paysage	Visibilité dans le paysage	Enjeu		covisibilité possible avec le projet depuis un point de vue significatif de l'aire d'étude éloignée ?
1	Dolmen de la Roche-Vernaize	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de la Roche-Vernaize	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (sentier touristique à proximité)	Depuis l'entrée du chemin d'accès, vue éventuelle en hiver depuis l'édifice	Sensibilité modérée
2	Château de Verrières	Inscrit	Bournand	immédiate rapprochée éloignée	Château de Verrières	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (ethno musée Anako)	Vue depuis les abords et l'entrée ouest	Sensibilité forte
3	Dolmen de Bernazay en grès	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de Bernazay en grès	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
4	Dolmen de Vaon	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de Vaon	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
5	Château de la Bâtie	Inscrit	Mouterre-Silly	immédiate rapprochée éloignée	Le portail à l'exclusion des autres bâtiments	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Depuis la D759 devant le portail	Sensibilité modérée
6	Patrimoine urbain de Loudun	Inscrit/Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Maison des Echevins; batiments abritant le dépôt lapidaire; ancienne commanderie de templiers St-Jean; Hotel de St-Laon; hotel de ville; maison; portail; couvent des carmes	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
7	Eglise Sainte-Croix	Inscrit/Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Choeur et transept; Parties médiévales subsistantes de l'ancienne nef	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
8	Eglise Saint-Pierre	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Eglise Saint-Pierre	Dans écran paysager	Très visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D347 au sud de Loudun	Sensibilité modérée
9	Château	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	La Tour Carrée	Site en belvédère	Très visible	Enjeu fort	Covisibilité depuis la D347 au sud de Loudun, visibilité depuis les abords de l'édifice	Sensibilité forte
10	Enceinte	Inscrit	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Les substructures et la douve de l'ancienne tour ronde	Site en belvédère	Peu visible	Enjeu moyen	Visibilité depuis l'édifice sur la rue du tourniquet	Sensibilité modérée
11	Porte du Martray	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Porte du Martray	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	Visibilité éventuelle depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante



PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY PATRIMOINE (Aire d'étude immédiate)





LEGENDE

Aires d'étude paysagère





-  Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite de l'aire d'étude immédiate

Patrimoine et visibilité

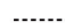



Types de protection

-  Inscription / Classement
-  Protection au titre de sites (site étendu)
-  Protection au titre des monuments historiques
-  SPR (AVAP, ZPPAUP et secteurs sauvegardés)

Contexte paysager

-  Edifice ou site intégré dans un écran paysager
-  Edifice ou site disposant d'une ouverture orientée sur le paysage
-  Edifice ou site aux abords dégagés
-  Edifice ou site en belvédère sur le paysage

Visibilité dans le paysage

-  Edifice ou site peu visible dans le paysage
-  Edifice ou site partiellement visible dans le paysage
-  Edifice ou site bien visible dans le paysage
-  Edifice ou site très visible dans le paysage



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

4.5 PATRIMOINE TOURISTIQUE ET RANDONNÉES EN PAYS LOUDUNAIS

Le Pays Loudunais regorge de patrimoine que le visiteur découvre au gré des sentiers de randonnées balisés.

En partant de Loudun, le **sentier des bellevues** permet de découvrir la ville, en montant pourquoi pas jusqu'à la **Tour carrée**, emblème de la ville, qui se dresse en belvédère sur le paysage. Si l'édifice est actuellement fermé pour travaux de restauration, les abords recèlent tout de même quelques ouvertures sur le paysage. Le sentier se poursuit en passant notamment par des points hauts où les vues sont longues et dégagées.

Le sentier des Menhirs aux Trois-Moutiers permet de découvrir le **Menhir de la Roche-Vernaize**, situé dans un boisement au nord de la ZIP 2. À Curçay-sur-Dive, le sentier de la Reine Blanche passe par le donjon qui se trouve dans le bourg, et fait un crochet jusqu'à la Dive et au pont de la Reine-Blanche, où une aire de pique-nique a été aménagée.

La vallée du Martiel dispose de plusieurs haltes aménagées, ainsi que d'un camping en périphérie de Loudun. Autre lieu d'intérêt, le château de Verrières abrite l'**Ethno-musée de la Fondation Anako** dans lequel on trouve des salles d'expositions, de projections, ainsi qu'une yourte mongole et un tipi amérindien.

Quatre gîtes sont présents à l'aire immédiate. L'un d'eux est situé à Ranton, un autre dans un hameau au nord-est de Loudun, et les deux derniers sont situés à moins d'1km de la ZIP, au château de **Jalnay** et au domaine du **Haut-Vernay**.



Entrée du chemin d'accès au dolmen de la Roche-Vernaize



L'ethno-musée Anako dans le château de Verrières



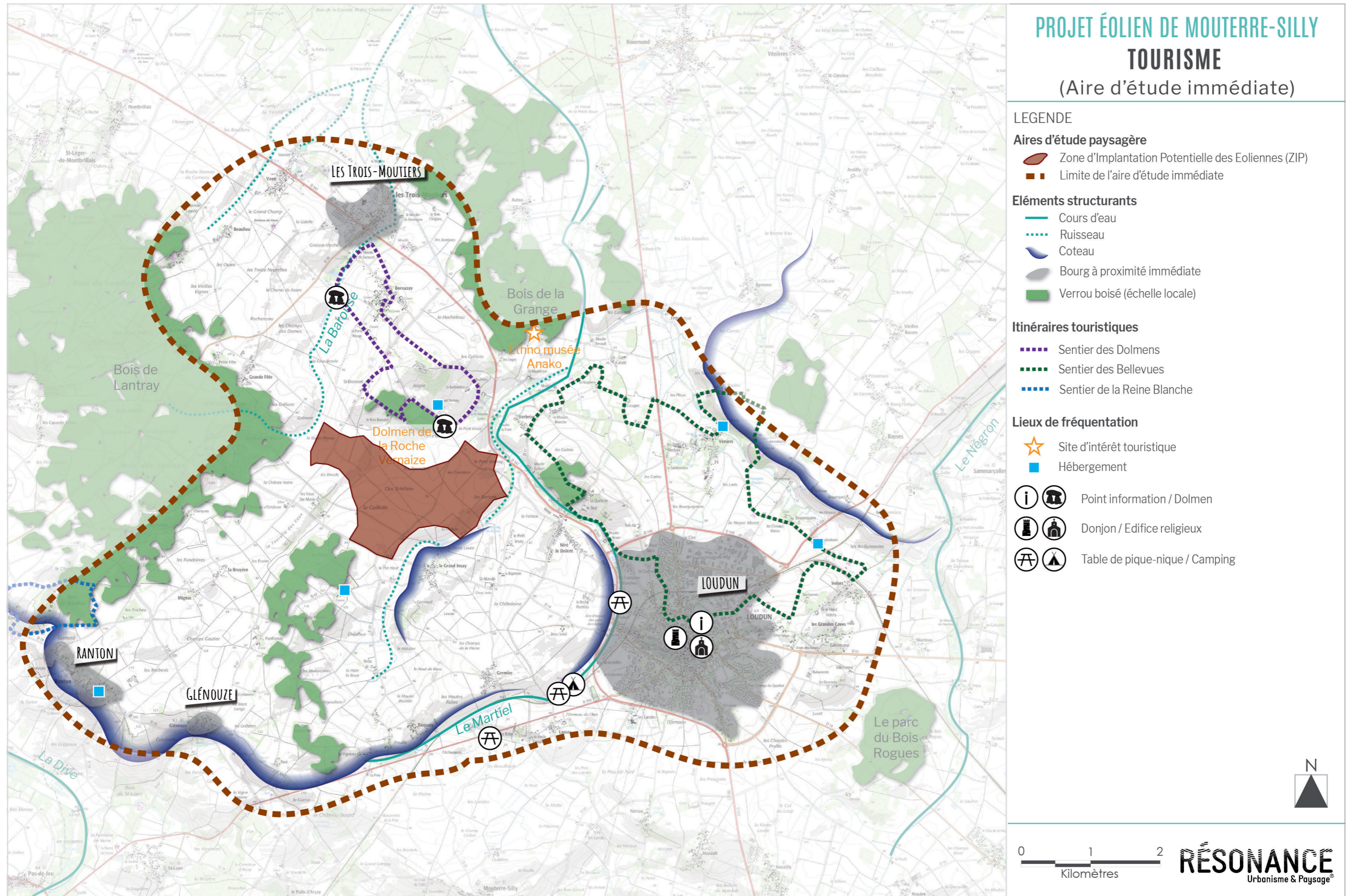
La Tour carrée de Loudun, actuellement en travaux

SYNTHESE

L'aire immédiate est riche en sentiers de randonnées. Ceux-ci disposent de sensibilités variables, qui deviennent fortes lorsqu'ils passent très près de ZIP, comme cela est le cas pour le sentier des dolmens. Le sentier des bellevues possède également des sensibilités localisées sur les points hauts, vers Véniers et le hameau de la Québrie.

Le patrimoine touristique est également sensible au projet: la Tour carrée de Loudun, le château de Verrières et le dolmen de la Roche Vernaize possèdent des sensibilités fortes en raison des covisibilités ou visibilités sur le site d'implantation.

Au niveau des logements touristiques, les sensibilités sont fortes pour le château de Jalnay et le domaine du Haut-Vernay, qui sont situés à moins d'1km de la ZIP.



5. CONCLUSION DE L'ANALYSE PAYSAGÈRE - APPROCHE DES SENSIBILITÉS DES PAYSAGES ET DES ENJEUX AU REGARD DE L'ÉOLIEN

5.1 BILAN DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, les éoliennes sont perçues de petite taille et sont de fait souvent dissimulées par les effets d'écran. En l'absence de grands dégagements visuels généralisés (paysages faits de bocage et de boisements), les enjeux sur le paysage et le patrimoine sont presque exclusivement ponctuels. Les conclusions énoncées ci-dessous sont directement reprises de l'étude.

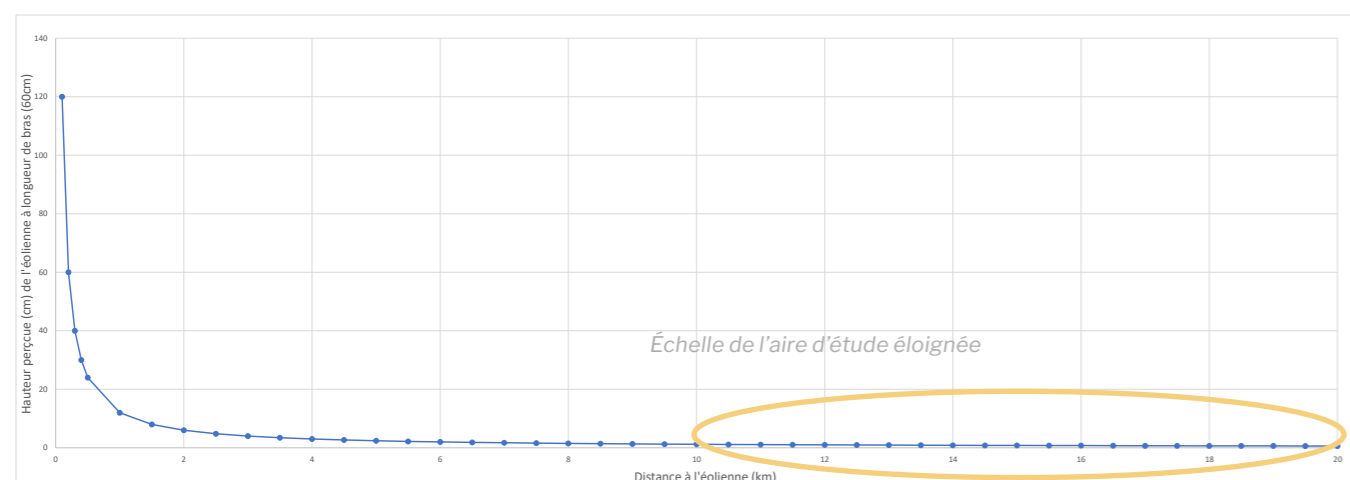


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 200 mètres

5.1.1 Relief et géologie

Le socle sédimentaire du bassin parisien a conduit à la formation de coteaux en bordure de couche géologique. Ces coteaux, ainsi que des buttes isolées, permettent des perceptions en belvédère sur le paysage. Ainsi, les buttes de St-Léger-de-Montbrun et de Tourtenay, ainsi que les coteaux orientés vers le projet y sont particulièrement sensibles.

5.1.2 Architecture et habitat

Les bourgs importants possèdent souvent des vues longues et emblématiques localisées près des éléments patrimoniaux d'importance (châteaux, donjons). La sensibilité des bourgs éloignés, dont les centres sont par ailleurs fermés, dépend de l'orientation de ces vues et de leur distance au projet. Ainsi, ce sont les bourgs de Thouars et de Loudun qui possèdent les principales sensibilités, étant donné qu'ils possèdent des ouvertures orientées vers le projet depuis le cœur de bourg. Thouars étant toutefois situé à 20 km, les sensibilités sont moindres.

Il existe également des covisibilités potentielles avec les silhouettes de bourg remarquables comme Montreuil-Bellay, Loudun ou Moncontour.

5.1.3 Infrastructures

Les voies de circulation principales traversent tour à tour des zones boisées fermées, où les sensibilités sont alors nulles ou très faibles, et des zones au contraire très ouvertes, et dont la sensibilité dépend de la distance au projet. Vers Loudun, les axes sont particulièrement sensibles, tandis qu'en s'éloignant vers Fontevraud-l'Abbaye ou la forêt de Scevolles, les perceptions sont plus limitées et donc moins sensibles.

5.1.4 Infrastructures de production et de transport d'énergie

Le projet se situe dans un contexte déjà marqué par de grandes infrastructures de transport d'énergie comme les lignes Haute-Tension et dans une moindre mesure par l'éolien. Ce contexte induit de fortes chances de covisibilité entre les projets, notamment ceux de TIPER et d'Antoigné, depuis les points hauts (buttes et coteaux). De plus, le contexte éolien tend à s'intensifier, avec plusieurs parcs en projet, notamment deux projets développés par la société Eolise, à moins de 10 km du site d'implantation.

5.1.5 Les paysages viticoles

Le paysage viticole présent au nord de l'aire d'étude constitue les prémices des vignobles de la vallée de la Loire. On retrouve d'ailleurs quelques motifs typiques comme les troglodytes et les champignonnières. Le vignoble est systématiquement présent sur les points hauts (hauteurs de Montreuil-Bellay, butte du Puy-Notre-Dame, coteau de Brézé). Ainsi, les chemins qui le sillonnent proposent des vues longues, souvent sensibles au projet, notamment près de Brézé et au Puy-Notre-Dame, qui possède déjà des vues sur le parc existant d'Antoigné.

En revanche, les coeurs de bourgs sont peu sensibles au projet d'extension, car la densité du bâti bloque les vues vers le projet.

5.1.6 Les paysages de plaines et de plateaux

L'aire d'étude éloignée est caractérisée en majorité par un paysage de plaine. Les plaines de Thouars et Moncontour sont de vastes étendues agricoles ouvertes, dominées par des buttes localisées (Montbrun et Tourtenay) qui offrent de larges perspectives sur la plaine et sont donc des points sensibles au projet. Le coteau de Curçay-sur-Dive marque la transition avec la région du tuffeau autour de Loudun et offre des vues en balcon sur le Thouarsais, dans la direction opposée au site d'implantation, ce qui permet de diminuer la sensibilité au projet depuis ce coteau. Néanmoins, depuis les points de vue éloignés, le site d'implantation est perçu en point haut, dans la continuité du coteau, ce qui augmente sa visibilité.

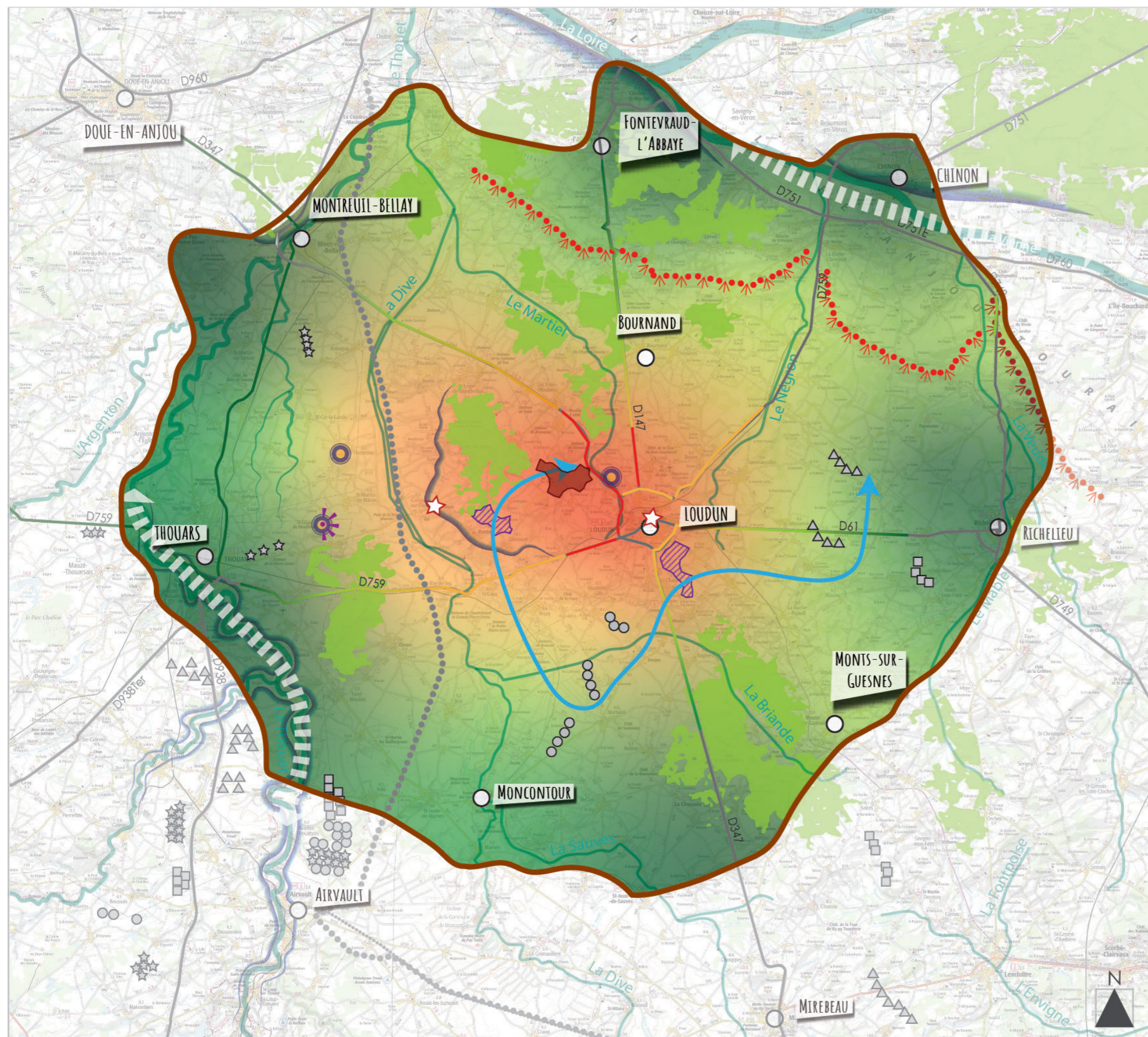
Le territoire se caractérise par un gradient de végétation, qui augmente vers l'est. Les boisements sont de taille conséquente et contribuent à isoler certaines parties du territoire, comme les alentours de Fontevraud-l'Abbaye ou la forêt de Scevolles qui sont alors très peu sensibles au projet. Un certain nombre de petits bois, notamment des parcs de châteaux, fournissent des masques ponctuels. Les sensibilités, très fortes autour de Loudun, s'amenuisent donc globalement assez rapidement avec la distance et l'effet intégrateur de la végétation. Des sensibilités ponctuelles peuvent toutefois être recensées sur des points hauts d'avantages exposés au projet.

Au nord et à l'est, vers Marçay et Champigny-sur-Veude, des coteaux prononcés permettent des dégagements lointains en direction de la zone d'étude, d'où une covisibilité qui est à prévoir avec le parc d'Antoigné. La sensibilité de ces coteaux est à nuancer par l'absence d'axes majeurs et par la distance supérieure à 20km.

5.1.7 Les paysages de bocage et de vallées

La périphérie ouest du territoire d'étude se compose d'un paysage qui se referme progressivement, devenant plus bocager que sur le reste de la plaine. Les ripisylves des vallées du Thouet et de l'Argenton, contribuent largement à fermer ce paysage. Le végétal et la distance conduisent à des sensibilités très faibles à nulles. Les coteaux abrupts du Thouet contribuent à dégager un point de vue en direction du site d'implantation depuis le centre-ville de Thouars, au niveau du château des ducs de la Trémoille. La sensibilité y est cependant très faible, étant donné la fermeture de l'horizon par le végétal.

La vallée de la Vienne, au nord-est de l'aire d'étude éloignée, n'est pas sensible au projet, car les masques végétaux nombreux du fond de vallée, et l'écran boisé procuré par le coteau sud, l'isolent du projet. Depuis les remparts de la forteresse de Chinon, la vue est dirigée dans l'axe de la vallée, et le coteau sud empêche les perceptions longues en direction du projet.



PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE D'INSAY SENSIBILITES (Aire d'étude éloignée)

- LEGENDE**
- Aires d'étude paysagère**
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
 - Limite de l'aire d'étude éloignée
- Perceptions visuelles particulières**
- Butte topographique permettant des vues longues sur le grand paysage
 - Point de vue dirigé vers les ZIP
 - Coteau favorisant des dégagements visuels lointains en direction du projet
 - Coteau structurant
 - Forêt ou boisement principal jouant un rôle d'écran
 - Point de repère possédant une sensibilité de covisibilité
- Sensibilité des infrastructures**
- Ligne à haute tension pouvant entrer en concurrence visuelle avec le projet
 - Sensibilité nulle de la voie
 - Sensibilité très faible de la voie
 - Sensibilité faible de la voie
 - Sensibilité modérée de la voie
 - Sensibilité forte de la voie
- Eolien et effets cumulés**
- Parc éolien existant / accordé / en projet
 - Enjeu d'effets cumulés entre les différents parcs éoliens existants et en projet; Sensibilité d'encerclément de Loudun
 - Parcs éoliens en projet de Chalais-Loudun et de Ranton-Glénouze
- Sensibilité sur les unités paysagères**
- Sensibilité nulle des vallées encaissées
 - Paysage peu à pas sensible
 - Sensibilité faible du paysage du fait de la distance et de l'effet intégrateur de la topographie et de la végétation
 - Sensibilité modérée du paysage
 - Sensibilité forte du paysage depuis les abords proches, dégressif avec la distance



5.1.8 Paysages et éléments patrimoniaux protégés

Le **Val de Loire** regroupe également des enjeux très forts, du fait de la haute attractivité touristique des lieux (Confluence de la Loire, forteresse de Chinon, champignonnières de Montsoreau, Abbaye de Fontevraud..) mais aussi de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, ces édifices sont orientés vers la Loire (Château de Montsoreau-MH89) ou bien vers la Vienne (Forteresse de Chinon-MH61). Les coteaux boisés au sud de la Loire et de la Vienne forment une barrière visuelle qui empêche toute visibilité sur le projet. Fontevraud-L'Abbaye (MH 78 à 80) se situe au sein de l'écrin boisé formé par la forêt de Fontevraud et n'est donc pas non plus sensible au projet.

Les seules sensibilités du Coeur du Bien UNESCO Val de Loire se situent sur le coteau de Seuilly et concernent le domaine du Coudray-Montpensier (MH 66) et la maison de Rabelais (MH 64) qui possèdent de potentiels dégagements visuels en direction du projet. Vu l'éloignement et les masques végétaux, les sensibilités sont faibles à très faibles.

Les enjeux patrimoniaux sont concentrés sur les sites touristiques:

- Richelieu, son château et son centre ancien (MH 46 à 48 et site C). Ces éléments, insérés dans un contexte fermé, ne sont pas sensibles au projet;
- Montreuil-Bellay et son château (MH 92). Le chemin de ronde, ouvert à certaines périodes de l'année, peut comporter des vues en direction du projet, mais l'éloignement justifie une sensibilité faible de l'édifice.
- La colline viticole du Puy-Notre-Dame (SPR Z7) possède des vues longues en direction du site d'implantation, ces dernières étant toutefois régulièrement limitées en partie par le végétal.
- Le patrimoine de Thouars, notamment le château des Ducs de la Trémoille (MH 111) n'est pas sensible au projet, malgré les vues en balcon sur la ville depuis le château et les remparts (MH 107). Le végétal et les jeux de relief ferment en effet l'arrière-plan.
- Loudun représente un enjeu fort vu sa proximité. Le donjon (MH9) et l'église St-Pierre sont des points de repère particulièrement visibles qui entrent en covisibilité avec le site d'implantation depuis le sud de Loudun. Les sensibilités de ces édifices sont donc fortes.

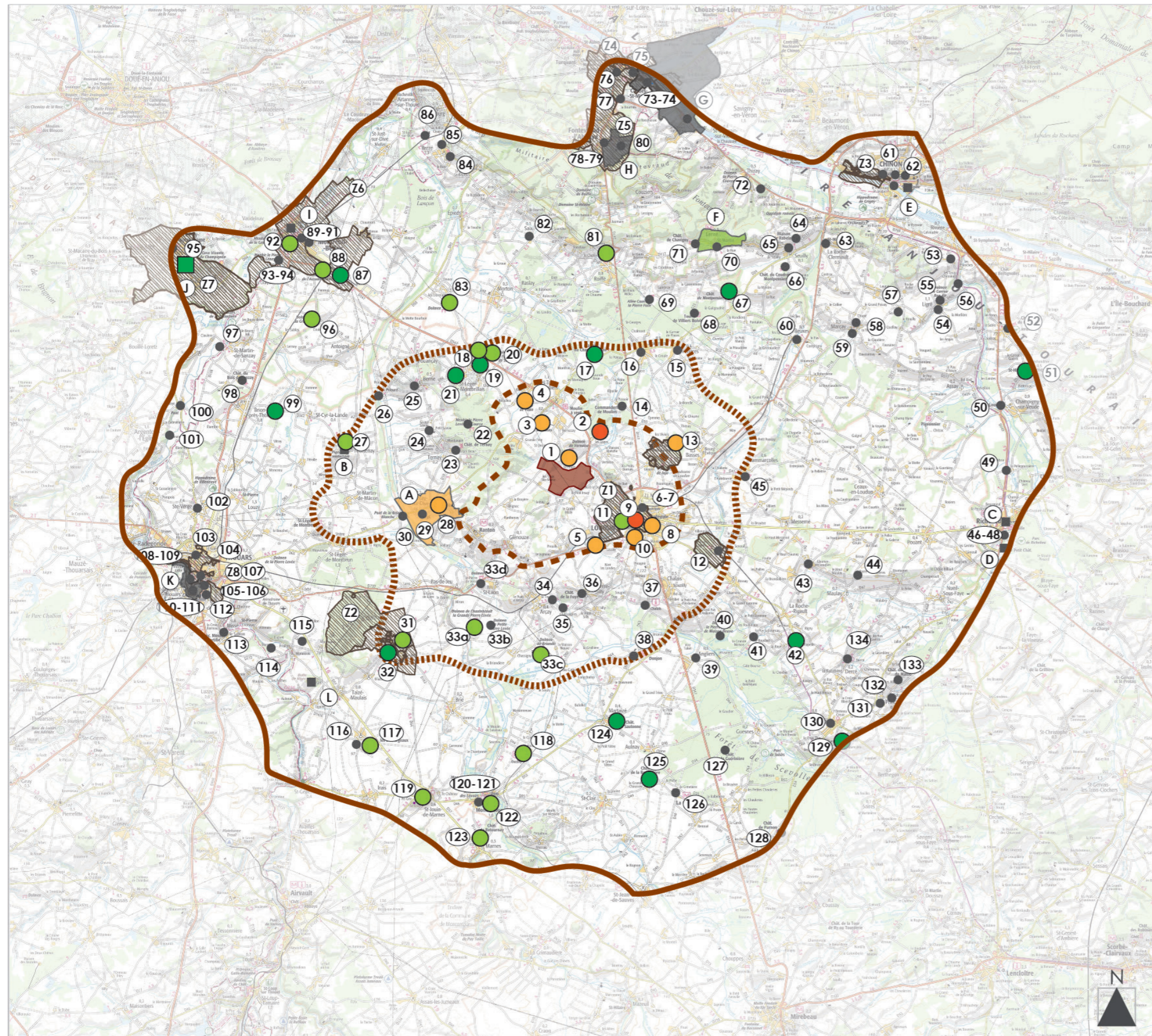
De manière générale, les édifices les plus sensibles au projet se trouvent dans les aires rapprochées et immédiates, les édifices éloignés étant généralement faiblement sensibles - pour ceux disposant de vues vers le projet. La majorité des édifices éloignés est cependant non sensible, notamment ceux qui se situent dans la vallée du Thouet ou dans les boisements.

5.1.9 Tourisme : entre Loire et châteaux

Le Val de Loire est la partie la plus touristique du territoire d'étude, avec des sites emblématiques comme Chinon, Fontevraud-l'Abbaye et Montsoreau. Ces derniers ne sont cependant pas sensibles au projet, étant donné l'orientation des bourgs vers la Loire ou la Vienne, ou encore l'important masque visuel défini par la forêt de Fontevraud.

Les châteaux et manoirs plus proches de la ZIP comme le donjon de Loudun ou le château de Montreuil-Bellay sont davantage susceptibles d'être exposés au projet.

Le GR36 et la Vélo Francette sont les principaux itinéraires touristiques. Ils sont principalement situés en fond de vallée du Thouet, leur sensibilité est donc nulle, voire faible à proximité du site d'étude.



PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE D'INSAY SENSIBILITES PATRIMONIALES (Aire d'étude éloignée)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée

Patrimoine protégé

- Edifice
- Site
- SPR (ZPPAUP, AVAP et secteurs sauvegardés)
- Contour du site protégé ou des SPR
- Sensibilité nulle
- Sensibilité faible
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité forte



5.2 BILAN DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les éoliennes sont toujours de petite taille, mais tendent à prendre davantage d'importance dans le paysage, au gré des ouvertures visuelles.

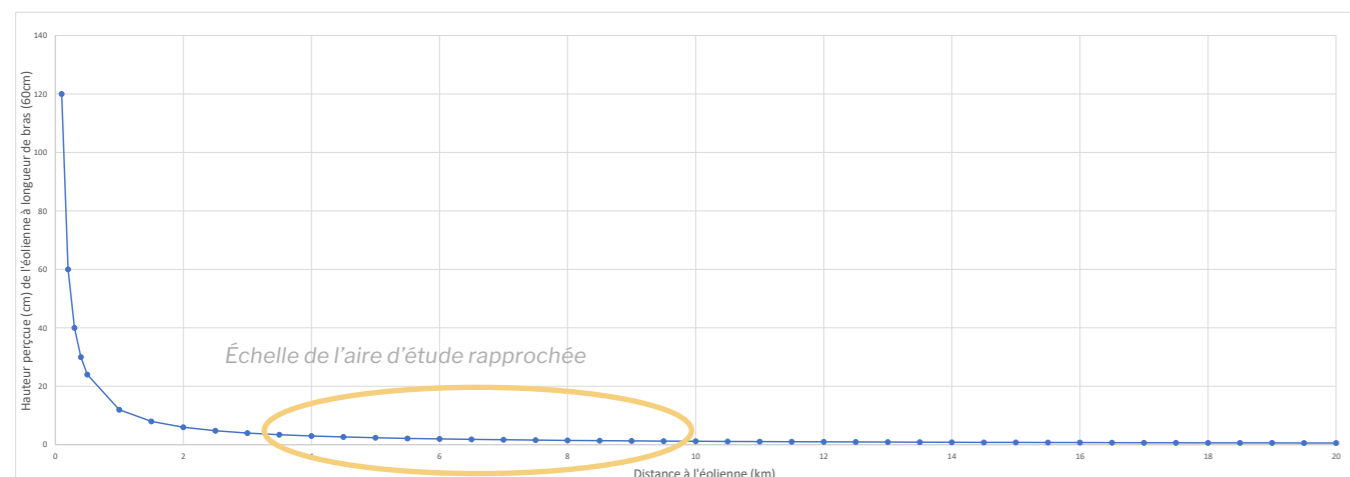


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 200 mètres

5.2.1 Un paysage de coteaux surplombant des plaines

Les sensibilités paysagères à l'aire rapprochée augmentent globalement en se rapprochant du projet. Elles sont toutefois plus importantes sur les secteurs ouverts des plaines de Thouars et Moncontour, notamment depuis les points hauts orientés vers les zones d'implantation: les buttes de Tourtenay et St-Léger-de-Montbrun, les abords est d'Oiron, le coteau de St-Cassien. Les sensibilités sont plus variées du côté de la région du tuffeau, où des boisements plus récurrents peuvent créer des masques ponctuels. Des covisibilités potentielles avec des clochers ou autres points de repère paysagers (église de Pas-de-Jeu, donjons de Loudun et Curçay-sur-Dive) sont probables.

Les vallées de la Dive et de la Briande, au sud de l'aire immédiate, introduisent le végétal de manière plus prononcée, notamment avec des peupleraies le long de la Dive et des petits boisements en pieds de coteaux. Ces derniers délimitent le nord de la vallée de la Briande et constituent un masque visuel qui, doublé de la végétation, permet de diminuer localement les sensibilités de ce secteur de l'aire d'étude.

5.2.2 Les bourgs rapprochés

Les bourgs de l'aire rapprochés implantés sur les coteaux sont orientés pour la plupart dans la direction opposée aux sites d'implantations. Leurs vues principales ne sont donc pas affectées par le projet. En revanche, l'arrière des bourgs en rebord de coteau est plus sensible, le relief ne jouant plus le rôle d'écran, particulièrement pour les bourgs très proches (Ranton, Glénouze, Mouterre-Silly). Berrie, situé dans un repli du coteau, est davantage orienté vers la ZIP, bien que la forêt de Lantray participe à la masquer en grande partie.

En pieds de coteau, et situés dans les vallées de la Dive et de la Briande, les bourgs comme Arçay ou Pas-de-Jeu sont moins sensibles au projet, car ils bénéficient davantage d'écrans végétaux et topographiques créés par le coteau en arrière du bourg.

Les bourgs plus importants (Oiron, Les Trois-Moutiers, Loudun) sont également les plus sensibles au projet, les deux derniers en raison de leur proximité, et Oiron en raison de sa vue franche sur le coteau sur lequel la ZIP donne l'impression d'être implantée.

5.2.3 Le patrimoine

Le patrimoine de l'aire rapproché affiche des sensibilités variables vis-à-vis du patrimoine. En effet, sur les 41 monuments historiques, 10 édifices présentent des incidences fortes ou modérées, 7 des sensibilités faibles

et 4 des incidences très faibles. Les 20 autres édifices n'étant pas sensibles au projet, notamment parce qu'ils sont peu visibles et souvent situés dans un contexte boisé, notamment au nord de l'aire d'étude, ou bien en contrebas des reliefs masquant des coteaux. Le château de Ternay par exemple (MH 23) est situé en appui sur le bois de Lantray, qui bloque donc la visibilité sur la ZIP.

Les sensibilités patrimoniales les plus importantes sont situées sur les abords immédiats (MH 1 à 5), et sur Loudun (MH 8 à 11) avec notamment des covisibilités depuis le sud du bourg et de brèves ouvertures visuelles depuis la Tour carrée et les remparts.

Certains édifices de l'aire rapprochée se détachent des autres, notamment le donjon de Curçay-sur-Dive (MH 28), très visible sur le coteau, et qui est en covisibilité avec la ZIP depuis plusieurs points de vue comme les buttes de Montbrun et Tourtenay. La ZIP est également visible depuis les abords est de l'édifice, dans les vignes en arrière du bourg. La multiplicité des points de vue engendre une sensibilité modérée.

Le château de Oiron (MH 31) est un monument ouvert aux visites et assez reconnu dans le département. Situé en sortie est du bourg, il dispose d'une vue franche sur le coteau sur lequel semble s'implanter la ZIP. L'éloignement de plus de 10km justifie cependant une sensibilité relativement faible.

5.2.4 Tourisme: de petits châteaux et des chemins de randonnée

Le Center Parc des Trois-Moutiers représente une forte attractivité, cependant, celui-ci est situé dans un boisement, sa sensibilité est donc nulle.

Le château d'Oiron possède des vues longues orientées vers le projet. La Tour carrée de Loudun est également sensible au projet, puisqu'elle est très visible depuis le sud du bourg et que ses abords possèdent des ouvertures visuelles en direction de la ZIP.

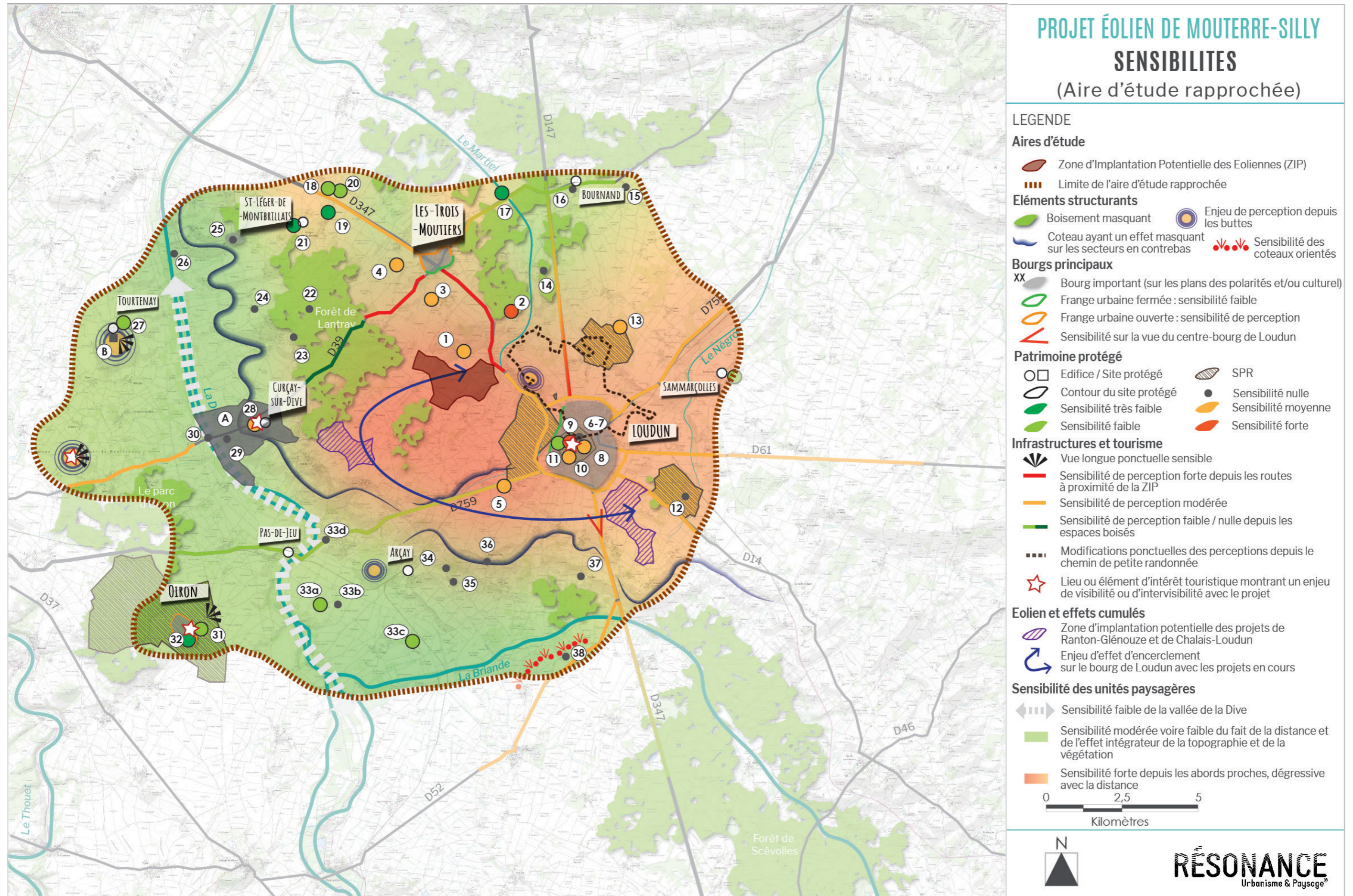
Le château de la Mothe-Chandeniers est situé dans un contexte très végétalisé, avec le bois St-Hilaire qui forme une petite butte boisée entre le château et le projet, ce qui justifie une sensibilité faible de l'édifice.

Sur les chemins de randonnée, seule la petite randonnée de Loudun comporte des sensibilités localisées, celle de Curçay-sur-Dive n'étant pas sensible à cause de la remontée du coteau. La sensibilité est également modérée depuis le belvédère de la butte de St-Léger-de-Montbrun.

5.2.5 Un contexte éolien en devenir

L'aire rapprochée est actuellement vierge de tout motif éolien, cependant, deux autres projets portés par Eolise sont en cours de développement. Le premier est situé à moins de 3 km à l'ouest de la ZIP, tandis que le second se situe à environ 11km au sud-est, au sud de Loudun.

Les effets cumulés portés par ces trois projets, incluant le projet étudié ici, sont à prendre en compte étant donné qu'ils pourraient être à l'origine d'un effet d'encerclement de Loudun qui se situe dans une position relativement centrale.



5.3 BILAN DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

À l'échelle de l'aire d'étude immédiate, les éoliennes prennent visuellement de la hauteur et deviennent visibles dès lors que les écrans de premier plan sont absents.

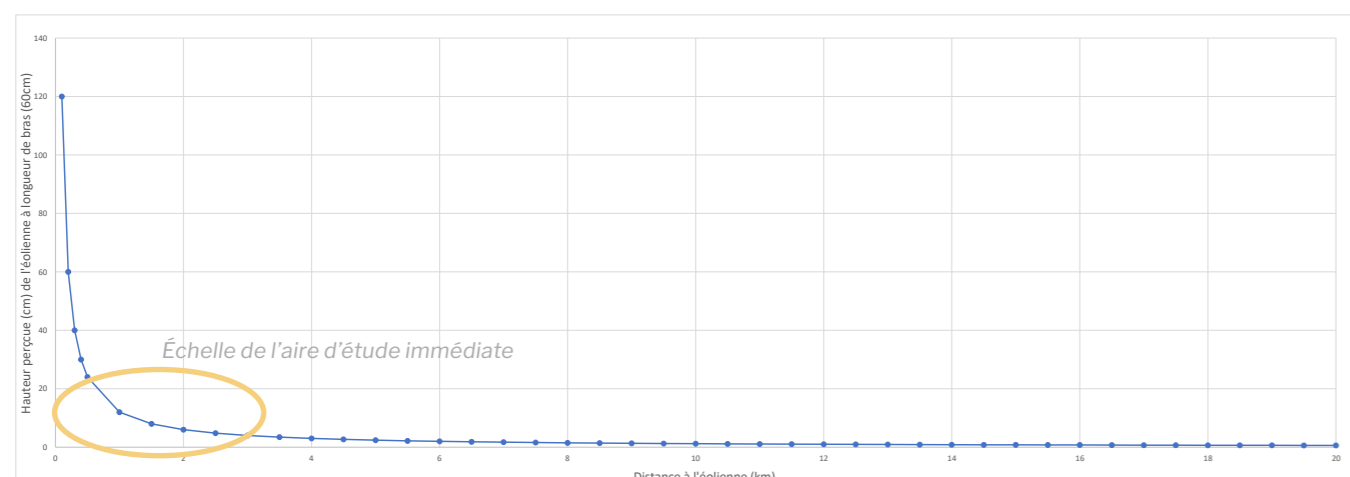


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 200 mètres

5.3.1 Une plaine structurée par ses boisements et par ses reliefs

Les sensibilités de l'aire immédiate se concentrent sur les abords directs du site d'implantation, ainsi que sur les environs des Trois-Moutiers, où un effet couloir dirige le regard vers la ZIP, notamment depuis la D39. Au nord de Loudun, la présence de microboisements permet d'atténuer localement les sensibilités, vu les masques visuels plus réguliers qui atténuent aussi la sensibilité de la D147.

Les coteaux jouent un rôle important dans les sensibilités, soit parce qu'ils permettent des dégagements visuels vers la ZIP, soit parce qu'ils atténuent sa perception:

- le coteau en bordure est de l'aire permet une covisibilité entre la zone d'étude et Loudun, malgré des masques végétaux qui peuvent intervenir ponctuellement;
- le coteau qui borde le sud de la ZIP accentue la sensibilité des habitations qui s'y trouvent;
- le coteau de Ranton et Glénouze, qui rejoint celui du Martiel permet de limiter la perception de la ZIP depuis la D759 et depuis la bordure ouest de Loudun.

Concernant les bourgs, les vues principales de Ranton et Glénouze sont orientées vers l'extérieur de l'aire immédiate et ne sont donc pas affectées par le projet. En revanche les sensibilités concernent les franges de bourgs en sommet de coteau.

Aux Trois-Moutiers, le cœur de bourg est relativement fermé, ainsi que la frange sud du fait de la présence de végétation accompagnant un ruisseau. En revanche, la frange ouest est plus sensible au projet, car davantage ouverte sur le paysage.

5.3.2 Le bourg de Loudun

Le bourg de Loudun est l'un des principaux bourgs du territoire d'étude. Il joue un rôle important en termes de polarités, comme en témoigne la multiplicité des axes de communications qui le desservent. Il est un passage obligé pour relier le Poitou et le Val de Loire. Des enjeux touristiques y sont également rattachés, la Tour Carrée étant le monument phare de la ville. La silhouette de bourg, qui forme un monticule surmonté par la Tour Carrée et l'église St-Pierre, est très visible en arrivant depuis le sud et l'ouest, ce qui crée une situation de covisibilité avec le site d'implantation depuis la D347 au sud du bourg.

La périphérie ouest de Loudun est très refermée au niveau de la D347 et la sensibilité est donc faible voir nulle par moment. Quelques points de vue peuvent se dégager cependant au niveau des franges urbaines sur les habitations en hauteur. Le périphérique nord (D168) est très exposé au site, étant donné que ses accotements

nord sont dégagés et que la ZIP se situe parfois dans l'axe de la voie. Sa sensibilité est donc forte.

Le cœur de bourg est globalement fermé, mais il existe quelques brèves ouvertures en direction de la zone d'implantation. Deux sont à noter en particulier : une ouverture orientée nord au pied de la Tour carrée, et une ouverture depuis les remparts sur la rue du Tourniquet.

À noter qu'en considérant deux autres projets éoliens en cours, un effet d'encerclement de Loudun est possible, notamment depuis la Tour carrée, lorsque celle-ci sera réouverte au public.

5.3.3 Étude des hameaux riverains

La présence de reliefs autour de la ZIP implique que les habitations des hameaux qui y sont implantés possèdent des vues larges, parfois en balcon.

Sur le coteau au sud de l'aire d'étude il s'agit des hameaux du **Grand Insay**, **St-Mandé** et **le Petit Insay**. **Verbrize**, **la Barbotière** et **la Roche-Vernaize** sont quant à eux implantés sur les buttes boisées à l'est et au nord du site d'implantation. Leur sensibilité est forte. En effet, depuis certains hameaux, notamment le Grand Insay, Verbrize et la Roche Vernaize, même si une bonne partie des habitations sont situées le long d'une rue fermée, le projet est visible depuis les habitations sur les franges orientées vers le site d'étude.

Niré-le-Dolent et **St-Drémont** sont également situés sur ces reliefs, mais pas du côté directement orienté vers la ZIP. Ils possèdent des vues moins larges, leur sensibilité est donc plus modérée.

En ce qui concerne les hameaux du **Haut Vernay**, du **Bois Marteau**, des **Vaux-Ste-Marie** et de **Jalnay**, l'écran de végétation dans lequel ils se trouvent permet de limiter les vues depuis les habitations, seuls les abords sont sensibles.

Le **Moulin Gelet** est quant à lui situé dans un boisement le long du Martiel, il n'est donc pas sensible au projet.

5.3.4 Patrimoine

La majorité du patrimoine de l'aire immédiate possède des sensibilités modérées à fortes, du fait d'un contexte paysager dégagé favorisant les covisibilités et les vues depuis les édifices. En particulier, les édifices les plus proches ou les plus touristiques sont très sensibles au projet :

- Le dolmen de la Roche-Vernaize (MH1) est situé dans un boisement, à 500m de la ZIP. La sensibilité est forte étant donné la proximité du site d'implantation et la vue large sur celle-ci depuis le chemin d'accès au dolmen.
- Le château de Verrières (MH2) possède une ouverture orientée vers la ZIP, les abords est de l'édifice qui abrite un ethno-musée sont donc très sensibles au projet.
- La Tour carrée de Loudun (MH 9) est le seul vestige du château. Elle s'érige en point de repère, et est sujette à plusieurs covisibilités, notamment depuis le sud de Loudun sur la D347. La réouverture prochaine de la Tour au public augmente encore la sensibilité de cet édifice, puisqu'il permettra une vue à 360° sur les alentours. Pendant les travaux, un point de vue plus confidentiel juste au pied de la Tour permet également de dégager une vue sur la ZIP.

D'autres édifices proches possèdent des sensibilités modérées:

- Les dolmens de Bernazay et de Vaon (MH 3 et 4) sont situés dans des parcelles agricoles à l'ouest des Trois-Moutiers. Ils sont peu visibles, mais leurs abords sont dégagés et ouverts vers le site d'implantation.
- Le château de la Bâtie (MH5) est situé le long de la D759. Le château lui-même n'est pas visible car il est situé dans un parc boisé. Cependant, la ZIP est visible derrière le coteau du Martiel depuis le portail d'entrée.
- L'église St-Pierre (MH8) à Loudun est bien visible depuis le sud de Loudun car elle se détache nettement de la silhouette du bourg. Tout comme la Tour carrée, elle est en covisibilité avec le projet depuis ces secteurs.
- Le reste des enceintes à Loudun (MH 10) est peu visible, mais se situe juste au niveau d'une ouverture sur l'extérieur du bourg, dirigée vers la ZIP.

La porte du Martray (MH 11) est située dans le bourg, mais de brèves fenêtres visuelles entre les bâtiments et la végétation pourraient permettre de voir la ZIP. La sensibilité de l'édifice est donc faible.

Enfin, le patrimoine urbain de Loudun et l'église Ste-Croix (MH6 et 7) sont totalement imbriqués dans l'écrin bâti du bourg, ce qui implique des sensibilités nulles.

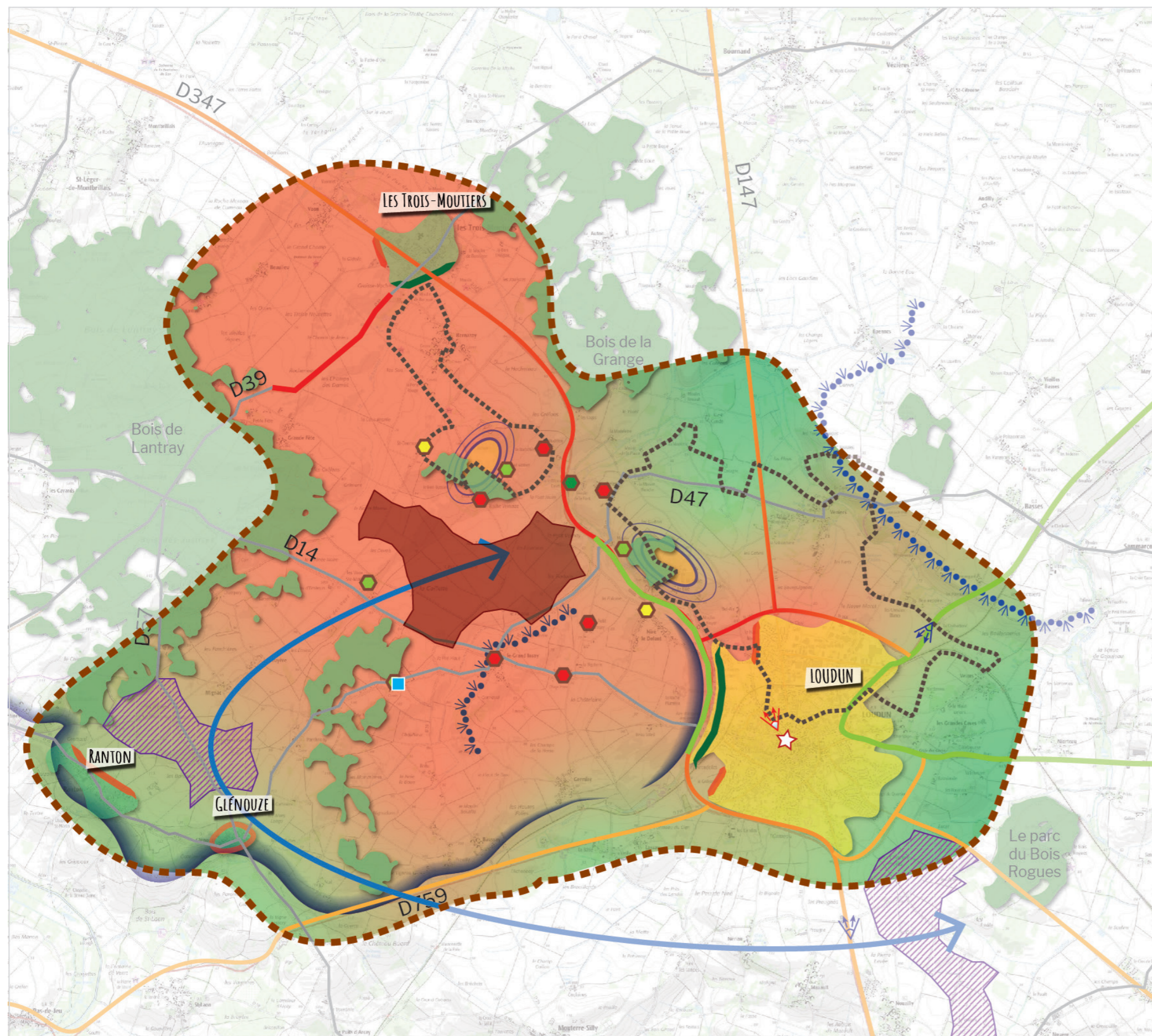
Le SPR de Loudun (Z1) est divisé en plusieurs zones qui ne possèdent pas la même sensibilité au projet. Les zones les plus sensibles sont celles situées à l'extérieur du bourg, au nord et à l'ouest, tandis que les autres ne sont pas exposés au projet.

5.3.5 Patrimoine touristique et randonnées en Pays Loudunais

L'aire immédiate est riche en sentiers de randonnées. Ceux-ci disposent de sensibilités variables, qui deviennent fortes lorsqu'ils passent très près de ZIP, comme cela est le cas pour le sentier des dolmens. Le sentier des bellevues possède également des sensibilités localisées sur les points hauts, vers Véniers et le hameau de la Québrie.

Le patrimoine touristique est également sensible au projet: la Tour carrée de Loudun, le château de Verrières et le dolmen de la Roche Vernaize possèdent des sensibilités fortes en raison des covisibilités ou visibilités sur le site d'implantation.

Au niveau des logements touristiques, les sensibilités sont fortes pour le château de Jalnay, qui est situé à moins d'1km de la ZIP.



PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY
SENSIBILITES
 (Aire d'étude immédiate)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude immédiate

Sensibilité sur les éléments structurants et particularités paysagères

- Verrou boisé jouant le rôle d'écran
- Ligne de coteau permettant des dégagements visuels sur le projet
- Ligne de coteau jouant le rôle de masque pour les secteurs en contrebas
- Butte topographique permettant des dégagements sur le projet
- Point d'appel visuel présentant un enjeu de covisibilité directe (Tour carrée)

Sensibilité sur les infrastructures et le tourisme

- Sensibilité modérée de perception depuis les voies secondaires
- Sensibilité forte à modérée de perception du projet
- Sensibilité modérée à faible du fait de masques végétaux le long des voies
- Modifications ponctuelles des perceptions depuis le chemin de randonnée
- Sensibilité modérée des hébergements riverains (Château de Jalnay)

Sensibilité des bourgs et hameaux

Sensibilité des bourgs

- Cœur urbain montrant peu d'enjeux de visibilité
- Cœur urbain montrant des enjeux de visibilité ponctuels
- Frange urbaine fermée: pas de sensibilité
- Frange urbaine montrant plusieurs dégagements visuels sensibles vers le projet
- Vue sensible depuis le bourg
- Vue sur le bourg : situation de covisibilité
- Sensibilité d'encercllement de Loudun
- ZIP des projets de Ranton-Glénouze et de Chalais-Loudun

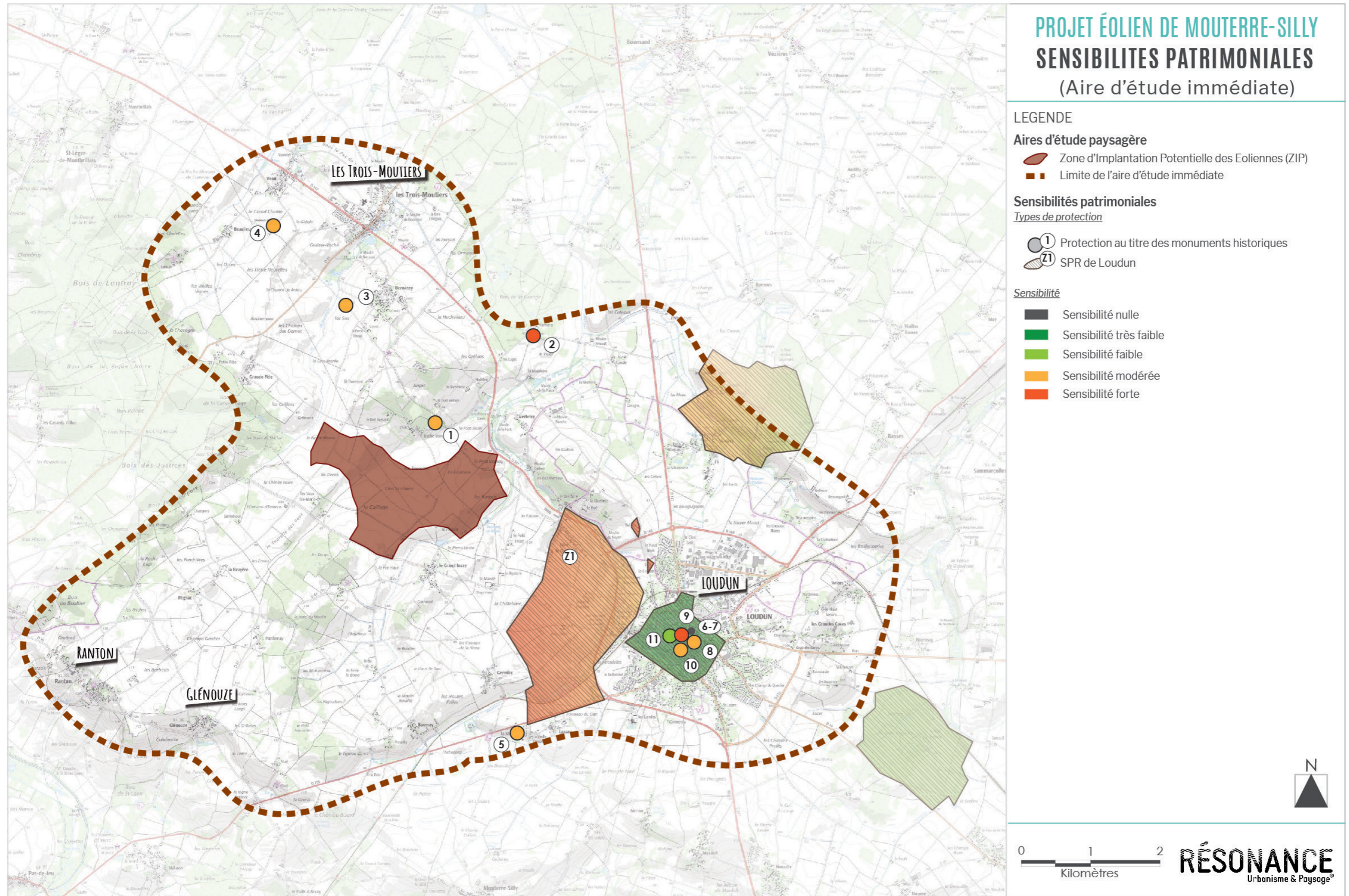
Sensibilité des hameaux

- Sensibilité nulle : hameau dans un contexte fermé (accès, extérieurs et habitations)
- Sensibilité faible : hameau présentant un contexte fermé depuis l'habitation mais dont les abords, la cour ou l'accès peut présenter des ouvertures
- Sensibilité modérée : hameau avec ouverture visuelle en direction d'une partie de la ZIP depuis les secteurs habités
- Sensibilité forte : hameau avec vue large sur un ou plusieurs secteurs de la ZIP depuis les secteurs habités

Sensibilité sur les unités paysagères

- Sensibilité forte depuis les abords proches, dégressive avec la distance. Enjeu de perception depuis les coteaux orientés
- Sensibilité modérée à faible depuis:
 - les zones de microboisements
 - les secteurs situés en contrebas des coteaux
 - les secteurs situés derrière Loudun







PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY SENSIBILITES PATRIMONIALES (Aire d'étude immédiate)


LEGENDE

Aires d'étude paysagère

-  Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite de l'aire d'étude immédiate

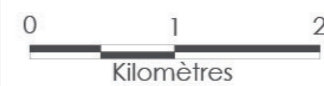
Sensibilités patrimoniales

Types de protection

-  Protection au titre des monuments historiques
-  SPR de Loudun

Sensibilité

-  Sensibilité nulle
-  Sensibilité très faible
-  Sensibilité faible
-  Sensibilité modérée
-  Sensibilité forte



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

6. IMPLANTATION DU PARC ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE : LES VARIANTES D'IMPLANTATION

6.1 PRÉCONISATIONS D'IMPLANTATION DANS LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

Le Schéma Régional Eolien de Poitou-Charentes développe des recommandations pour l'intégration paysagère des éoliennes.

Sur les zones où la mise en place d'un parc éolien est considérée comme possible, ce document engage également la prise en compte des éléments suivants dans le choix de l'implantation du projet :

- composer avec une ligne de force du paysage naturel (ligne de crête, limite de boisement...) ou humain (infrastructures..);
- veiller à une composition homogène entre les différents parcs éoliens afin d'éviter le brouillage de la lecture paysagère ;
- ménager des espaces de transitions suffisants entre les parcs éoliens et les motifs de paysage ou les paysages de l'intime (chaos rocheux dans un bosquet, petit étang) qui sont des éléments de paysage non protégés, mais à forte valeur affective ou à forte capacité de dépaysement ;
- maintenir des respirations paysagères afin d'éviter la saturation du paysage ;
- prendre en compte les perceptions depuis le réseau viaire. Les routes - espace public démultiplié - permettent de découvrir et de traverser les paysages, elles en offrent les points de vue collectifs. Certains axes routiers historiques ont été tracés dans une logique de perspective magistrale dont la profondeur de champ peut être supérieure aux 6 km habituellement adoptés pour apprécier l'impact d'un projet.

La bonne intégration des éoliennes avec les vallées, principal événement du relief de la région, demande à être particulièrement attentif aux recommandations suivantes :

- accompagner les lignes de force des vallées en veillant à conserver des rapports d'échelle favorables au paysage par rapport aux éoliennes ;
- préserver la qualité paysagère des panoramas en préconisant l'absence d'éolienne visible depuis les belvédères et promontoires emblématiques ou en s'assurant de leur intégration ;
- vérifier qu'il n'y a pas d'écrasement visuel de la vallée. Le retrait des éoliennes vis-à-vis des vallées, ainsi que leurs hauteurs doivent permettre un rapport d'échelle favorable au paysage depuis les points de vue singuliers, depuis le fond de vallée ou dans le paysage lointain.

Dans le cas de situations de co-visibilités entre les projets éoliens et les bourgs et villages, les points suivants seront pris en considération :

- proposer un recul suffisant entre le parc éolien et le bourg pour ne pas miniaturiser la silhouette bâtie ;
- étudier les possibilités d'implantations décalées ;
- étudier l'opportunité de constituer des transitions végétales qui atténuent la concurrence d'échelle et fragmentent la perception du parc éolien depuis le bourg ou le village.

Enfin, le rapport entre les éoliennes et les éléments patrimoniaux du paysage devront faire l'objet d'une grande vigilance afin d'éviter les covisibilités portant atteinte aux monuments et espaces remarquables.

La bonne cohabitation entre les projets éoliens et le patrimoine bâti, et plus généralement les zones habitées, passe par la prise en considération des points suivants :

- mettre un recul suffisant entre le parc éolien et les éléments patrimoniaux verticaux ;
- maintenir des respirations paysagères afin d'éviter la saturation du paysage et l'encerclement des espaces de vie (communes, hameaux....) et pour proscrire le mitage;
- préserver les silhouettes des bourgs en évitant les situations de concurrence visuelle.

6.2 SYNTHÈSE DES ENJEUX PRINCIPAUX

Le diagnostic a dressé les bases des points d'importance paysagère à prendre en compte, à savoir :

- Un paysage plus ouvert à l'ouest et au sud, où les éléments verticaux deviennent immédiatement des points de repère (Donjon de Curçay, buttes de Montbrun et Tourtenay);
- Une orientation du paysage nord-ouest / sud-est, soulignée par les coteaux qui séparent la région du tuffeau et la plaine de Thouars, et par l'effet couloir créé par les boisements au niveau des Trois-Moutiers;
- Des points de vue hauts et panoramiques ayant un intérêt touristique: la chapelle de Montbrun, les coteaux de Curçay et de Marçay, les pentes de la butte de Tourtenay. Ces points de vue jouent un rôle majeur dans la perception du territoire;
- La proximité de Loudun, véritable repère paysager, à moins de 5 km du projet;
- Le développement en parallèle d'autres projets éoliens autour de Loudun qui pourraient donner lieu à un effet d'encerclement du bourg.

Ces différents points permettent d'envisager des préconisations paysagères en vue de la réflexion sur les variantes. Élaborées en dehors de tout cadre réglementaire et sans aucune contrainte (foncière, acoustique, environnementale, servitudes), les préconisations correspondent à un projet paysager « idéal » tenant compte des caractéristiques paysagères du site et de la localisation générale de la ZIP.

D'une manière générale, l'orientation du projet et ses relations avec les paysages et infrastructures présents vont concentrer l'essentiel des attentions puisqu'il est recherché une mise en cohérence au sein de l'existant. Ainsi, les enjeux liés à la perception depuis les points de vue touristiques (circuits pédestres, cycles), les axes principaux ou encore le patrimoine protégé seront indirectement pris en compte dans les préconisations.

6.3 PRÉCONISATIONS PAYSAGÈRES

Il s'agit de donner le plus de sens au projet dans le paysage. Implanté sur un paysage.

Au regard des hypothèses présentées précédemment, il est donc préconisé pour le parc éolien :

- de suivre l'orientation générale du paysage, c'est-à-dire nord-ouest/ sud-est, afin d'accompagner la ligne du coteau depuis les points hauts situés à l'est (Tourtenay, Montbrun, Oiron) et d'accompagner la perspective créée par les boisements au nord de la ZIP;
- d'éviter un étalement sur l'horizon depuis les ouvertures visuelles à proximité de la Tour Carrée et depuis les sorties et entrées de bourg de Loudun, mais également depuis les hameaux situés sur le coteau orienté vers la ZIP au sud;
- maintenir un recul par rapport à ces hameaux et par rapport aux axes routiers proches (D347 et D14).










PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY PRECONISATIONS (Aire d'étude immédiate)

LEGENDE





Aires d'étude paysagère

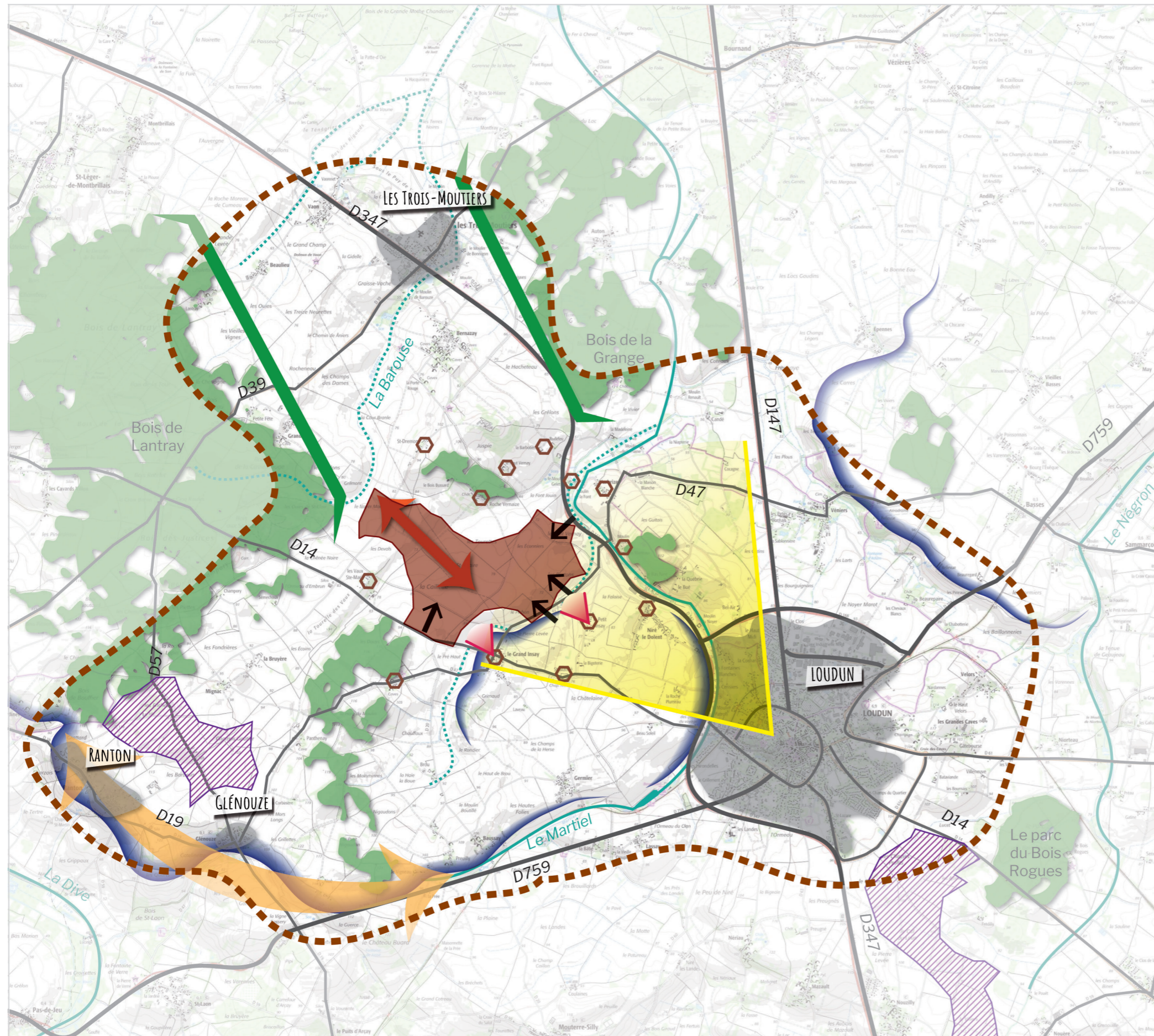
-  Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite de l'aire d'étude immédiate

Éléments structurants et particularités paysagères

-  Coteau
-  Verrou boisé
-  Centre urbain à proximité immédiate du site
-  Hameau à proximité immédiate du site
-  Cours d'eau
-  Ruisseau
-  Relief structurant à proximité des ZIP
-  ZIP des projets de Ranton-Glénouze et de Chalais-Loudun
-  Effet couloir créé par les bois de Lantray et de la Grange

Préconisations paysagères

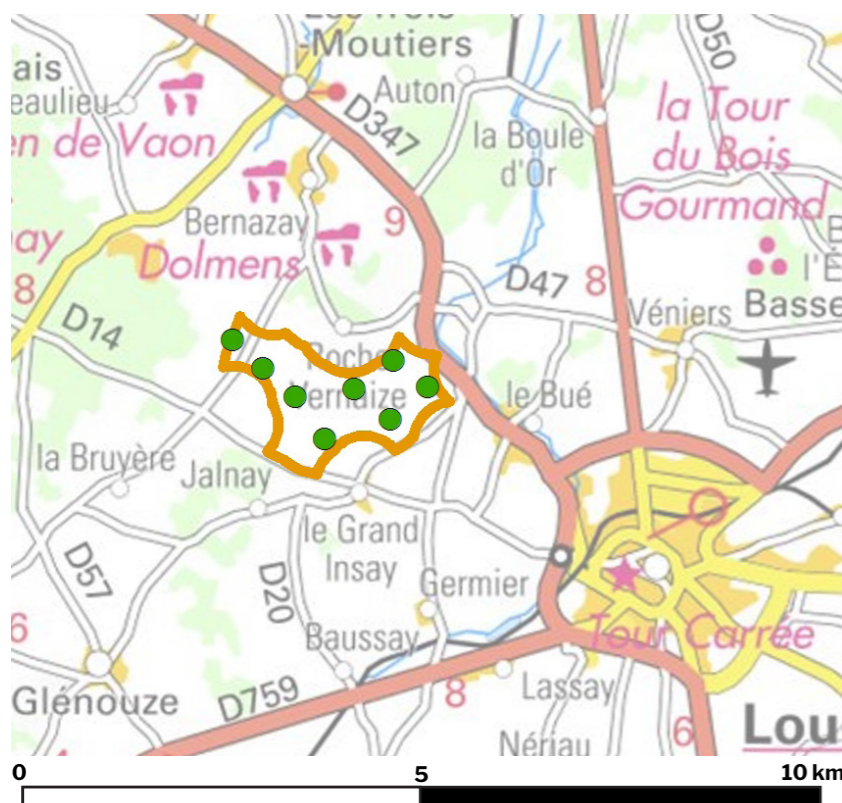
-  Retrait à conserver par rapport aux infrastructures routières et aux hameaux
-  Cône de vue à préserver depuis les hameaux implantés sur des reliefs orientés vers la ZIP
-  Cône de vue à préserver depuis les abords de la Tour carrée
-  Implantation dans un axe Nord-Ouest / Sud-Est afin :
 - d'éviter un étalement sur l'horizon par rapport aux hameaux orientés et à Loudun;
 - de suivre l'orientation générale du paysage donnée par l'effet couloir autour des Trois-Moutiers et le coteau de Glénouze et de Ranton;
 - de limiter les risques d'effet d'encerlement de Loudun engendrés par la présence de 3 projets de parcs à moins de 10km



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

6.4 PRÉSENTATION DES VARIANTES D'IMPLANTATION

L'insertion d'un nouvel élément paysager doit répondre à une stratégie de composition d'un nouveau paysage. Une attention particulière a été apportée lors de l'élaboration des variantes d'implantation du projet. Ainsi, trois variantes (1 à 3) ont été élaborées. Elles répondent à la volonté d'intégrer au mieux le parc éolien dans le paysage tout en tenant compte d'autres critères tels que l'exploitation au mieux des potentialités énergétiques de la zone, les normes acoustiques, les données environnementales (faune/flore, loi sur l'eau), ou encore les servitudes.



6.4.1 Variante 1

La première variante se compose de 8 éoliennes disposées en trois lignes suivant l'axe Sud-Est/Nord-Ouest. Les éoliennes occupent au maximum l'espace disponible, offrant peu de recul vis-à-vis des habitations à proximité. De plus, la densité d'éolienne est importante. L'emprise visuelle de cette variante depuis Loudun, mais également sur les hameaux et bourgs à proximité du projet est importante du fait du nombre d'éolienne et de l'occupation maximale de l'axe Sud-Ouest/Nord-Est.



6.4.2 Variante 2

La seconde variante propose une implantation similaire à la première variante en trois axes Sud-Est/Nord-Ouest mais avec 6 éoliennes. Les machines sont dans l'ensemble équidistantes entre elles et occupent tout comme dans le premier cas, l'ensemble de la ZIP. Cependant, la densité d'éolienne est moins importante dans ce cas. Le recul vis-à-vis des habitations est limité et l'emprise visuelle du projet également importante depuis les bourgs et hameaux à proximité ainsi que depuis Loudun.

Le motif d'implantation présente les mêmes caractéristiques que la première variante à ceci près que le fait de passer de 8 à 6 éoliennes peut permettre de limiter la densité d'éolienne et par conséquent améliorer sa lisibilité.



6.4.3 Variante 3

La troisième variante se compose également de 6 éoliennes positionnées selon deux axes parallèles de quatre et deux mâts orientés du Sud-Est vers le Nord-Ouest. Cette implantation offre un recul nettement plus important à la route et aux hameaux à l'Est de la ZIP. À nombre d'éoliennes égales, cette variante présente par rapport à la seconde l'avantage de diminuer l'emprise visuelle depuis Loudun et certains bourgs et hameaux.

Ces constats seront ensuite analysés au travers de photomontages afin d'affiner nos conclusions.

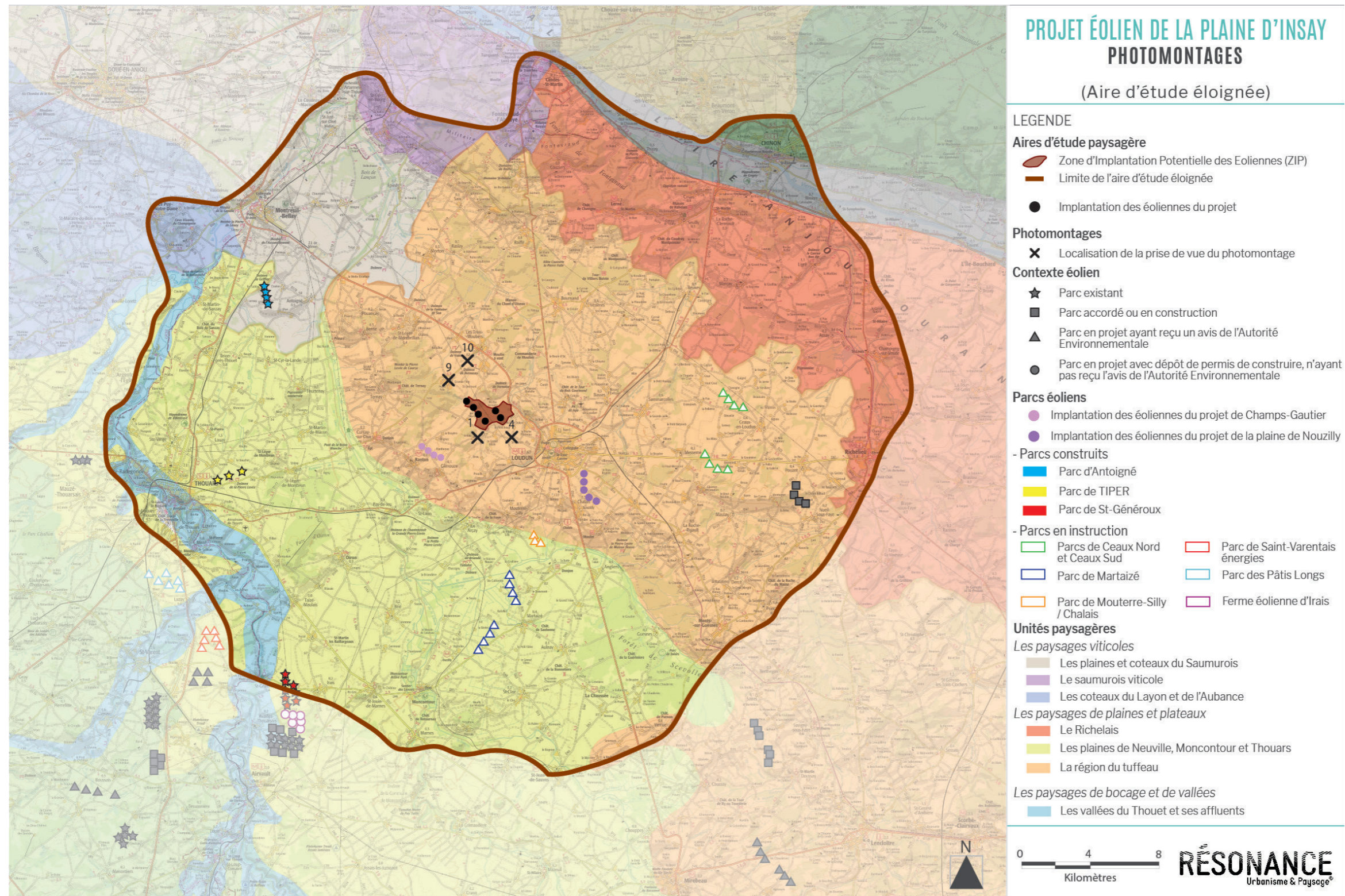
6.5 COMPARAISON DES VARIANTES PAR PHOTOMONTAGES

Afin d'analyser visuellement les différentes variantes présentées, 4 photomontages ont été retenus afin de représenter les sensibilités principales du territoire :

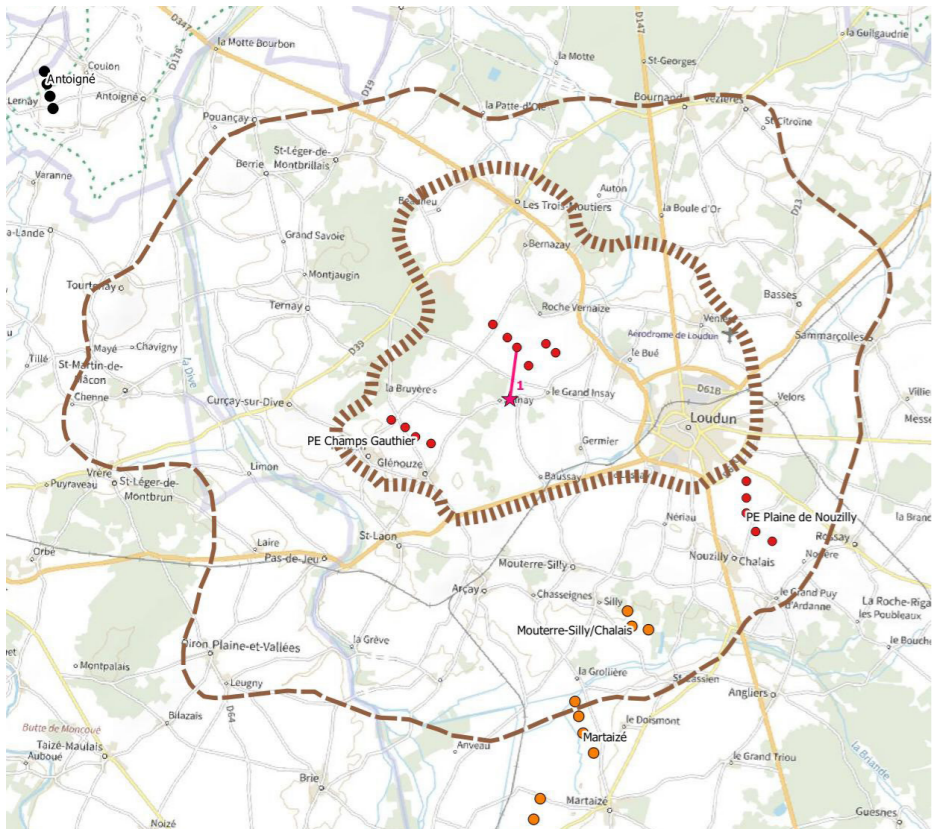
- n°1, depuis le Château Jalnay ;
- n°4, depuis le hameau de Saint Mandé sur la D14 ;
- n°9, depuis le hameau Grande Fête ;
- n°10, depuis le Dolmen de Bernazay sur la D39.

Ils ont été choisis de manière à étudier les implantations proposées sous différents angles de vision, depuis des lieux où une sensibilité a été repérée (hameaux riverains, routes principales, ville de Loudun et édifice protégé). Ils sont localisés ci-contre, et illustrés avec chaque variante aux pages suivantes.

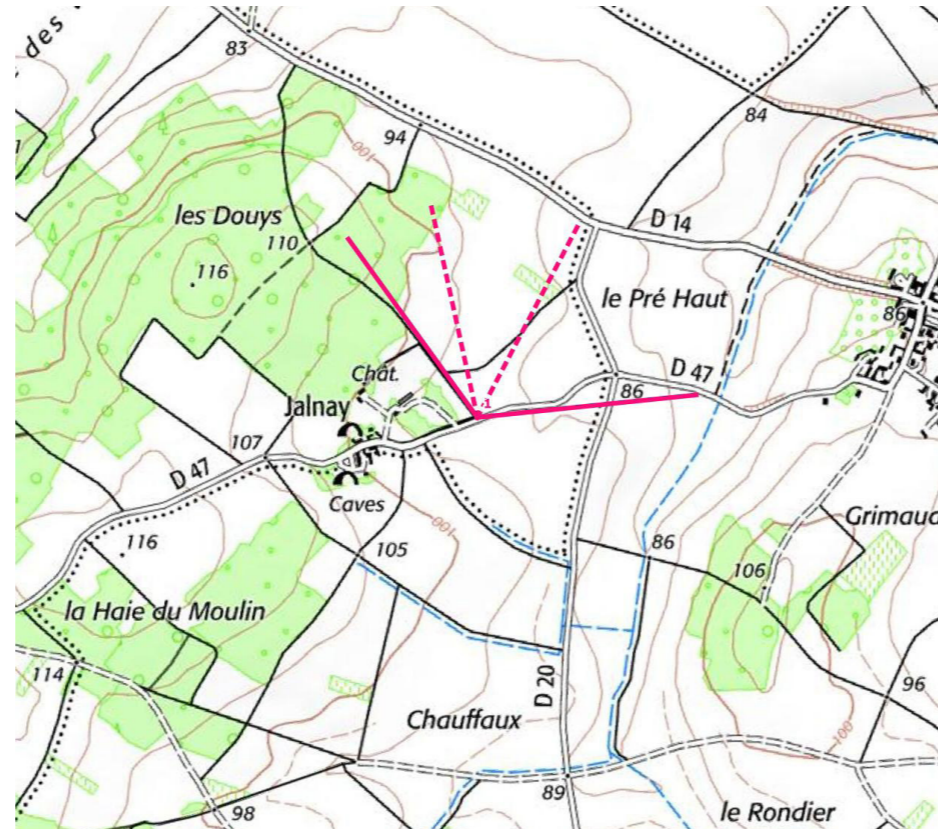
Nb : les photomontages utilisés pour l'analyse des variantes ont été réalisés par Eolise



Vue 1 : Depuis le Château de Jalnay
Aire d'étude immédiate



Carte de localisation du trait de coupe (1:220 000)



Carte de localisation du point de vue (1:10 000)

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	1
Coordonnées L93	X : 473716 / Y : 6661481
Coordonnées WGS84	X : 2284 / Y : 5944539
Altitude (m)	92
Date et heure	29/06/2020 13:51:38
Azimut (°)	24
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Nombre d'éoliennes visibles	
Variante 1 (/8)	8
Variante 2 (/6)	6
Variante 3 (/6)	6
Caractéristique du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Commentaire :

Le Château de Jalnay, localisé au cœur de la région de Tuffeau, offre un paysage majoritairement ceinturé de boisements. Le château, bien qu'excentré est préservé des perceptions lointaines grâce à son jardin. Cependant, depuis la D47 le regard porte loin sur les espaces agricoles entourés de boisements. Ainsi au nord du Château, les éoliennes du projet apparaissent au-dessus des champs et sont visibles quasiment jusqu'au pied de leur mât.

Dans les trois scénarii, depuis ce point de vue toutes les éoliennes sont visibles même si celles situées à l'Ouest sont en partie masquées par les boisements. Concernant les variantes 1 et 2, les éoliennes forment trois groupes distincts morcelant le parc là où la troisième variante ne forme que deux groupes d'éoliennes. Concernant la première variante, les 8 éoliennes occupent un large champ de vision et se superposent régulièrement les unes aux autres (E4, E5 et E7) et selon différentes hauteurs apparentes, rendant la lisibilité du parc éolien difficile. Le premier groupement se situe à l'Ouest sur la photo et est progressivement masqué par le boisement. Les second et troisième groupements d'éoliennes sont respectivement en plein cœur de l'espace agricole et à proximité des boisements à l'Est. La seconde variante d'implantation présente des caractéristiques similaires en termes d'angle occupé. Cependant, il n'y a dans ce cas que 6 éoliennes, réduisant ainsi la superposition de ces dernières et favorisant la lisibilité. La troisième variante toujours avec 6 éoliennes, minimise l'angle de vue sur les éoliennes ainsi que la superposition de celles-ci ; le tout en ne formant que deux groupes d'éoliennes au lieu de trois ce qui rend le motif plus lisible.

La variante 3 est donc la moins impactante depuis ce point de vue, étant donné sa géométrie en alignement, sa lisibilité et son emprise réduite sur l'horizon.